



# Comité Drôme Ardèche de Badminton

## Compte Rendu

28 Mars 2014

**Présents :** Pascal REGACHE, Sandrine RAFFAITIN, Frédéric HELARY, David FIAT, Damien GRANET, Emmanuel DELPONT, André DEBARD (arrivé à 20h30).

**Excusés :** Annie NOEL, Janine VOUREY, Jean-Pierre VOUREY, Jérémy POUZET, Sylvie MASMEJEAN, Bruno MEJEAN, Richard REMAUD, Miria DE CILIS, Alain DELBET.

**Assistaient :** Sylvain SPEL, Alexia VIDEAU.

### Ordre du jour

- ✓ Point sur les commissions et préparation de la saison 2014-2015
- ✓ Tutorat de stagiaires DE par Sylvain
- ✓ Calendrier de fin de saison
- ✓ Championnat de France des comités
- ✓ Bilan des formations SOC et DAB
- ✓ Journée entreprise
- ✓ Préparation de l'Assemblée Générale, statuts
- ✓ Trésorerie : budget prévisionnel
- ✓ Cahier des charges manifestations nationales et internationales
- ✓ Projet associatif
- ✓ Questions diverses

*Mot d'accueil du Président et présentation de l'ordre du jour qui est adopté à l'unanimité.*

En préambule de cette réunion, Pascal REGACHE, Président du comité, souhaite annoncer trois nouvelles importantes aux élus du comité directeur.

Le Président évoque en premier lieu la démission de Miria De CILIS qui ne souhaite plus s'investir en tant qu'élue du comité. Elle propose cependant de continuer à apporter son soutien au secteur communication. L'offre est acceptée par l'ensemble des élus du comité directeur.

Dans un deuxième temps, le Président informe l'ensemble du comité directeur de la volonté d'Annie NOEL de se retirer de ses fonctions de trésorière d'ici la fin de la saison.

Pour terminer ce préambule, Pascal REGACHE fait part du désir de Jean-Marc Sanjuan de s'impliquer au niveau du développement et plus particulièrement dans le démarchage des clubs non affiliés. Le comité directeur rappelle que toutes les bonnes volontés sont les bienvenues et accepte volontiers le soutien proposé par Jean-Marc Sanjuan. D'ailleurs, les personnes désirant rejoindre le comité directeur pourront être élues lors de la prochaine Assemblée Générale qui se tiendra le samedi 28 Juin à Valence.

Une pensée est adressée à Janine qui a des soucis de santé actuellement.

Les comptes rendus seront désormais mis en ligne sur le site du comité.

# 1. Point sur les commissions et préparation de la saison 2014-2015

## 1.1 Commission adultes

Neuf clubs étaient représentés à la réunion de cette commission. Les élus du comité directeur vont étudier les différentes propositions qui ont émané de cette réunion.

### Proposition 1

La création d'une division 4 (D4) avec la formule suivante :

- un simple homme
- un simple dame
- trois doubles (sans préciser Homme/Dame).

Les capitaines s'appelleraient au préalable pour dire combien de filles et garçons viendraient. Ils s'entendraient alors sur les matchs retenus.

Le comité directeur vote à l'unanimité moins une voix la création d'une division D4 en semaine.

Un règlement de la D4 devra être proposé au prochain comité directeur.

### Proposition 2

Modifications du règlement des interclubs :

- A l'heure actuelle, toutes les équipes sont qualifiées pour des phases finales. Or ce système ne semble plus convenir pour diverses raisons. La commission propose qu'à partir de la saison prochaine la moitié des équipes joue une phase finale pour la montée et que l'autre moitié joue une phase finale des consolantes.
- La commission propose également une modification réglementaire du nombre de mutés maximum dans les équipes interclubs départementales. Elle soumet l'idée qu'il y ait deux mutés maximum par équipe interclubs évoluant en D1, D2 ou D3.
- Les volants seraient désormais à la charge du club hôte dans toutes les divisions (Volants en plumes en D1 et D2, volants en plastiques en D3).

Le comité directeur adopte à l'unanimité l'ensemble des modifications réglementaires proposées ci-dessus.

### Proposition 3

La Commission Adulte a réfléchi à une éventuelle réorganisation de la Départementale 1. A cet égard, elle propose plusieurs formules qui consistent à faire:

- Deux poules de quatre équipes en aller-retour. Dans ce cas, les rencontres se dérouleraient le week-end.

- Une poule unique de six équipes en aller-retour
- Deux poules de quatre équipes en aller-retour. Dans ce cas, les rencontres continueraient de se dérouler en soirée.

Sylvain Spel informe les élus du comité directeur que les représentants des clubs présents à cette réunion de commission ont indiqué majoritairement (par l'intermédiaire d'un vote) que la formule deux poules de quatre équipes avec les rencontres jouées le week-end leur convenait mieux.

Le comité vote le passage à la formule deux poules de quatre le week-end pour la saison prochaine : 4 pour, un contre et une abstention.

#### Proposition 4

La formule choisie précédemment implique d'avoir huit équipes engagées. Or aujourd'hui il n'y en a que six. La commission a fait plusieurs propositions pour gérer cette transition :

- Il n'y aurait aucune descente et on ferait monter les deux premiers (1 club pour)
- On ferait descendre le dernier de la D1 et on ferait monter les trois premiers de D1 (Pas de clubs pour)
- Les deux premiers de la D2 monteraient et le troisième de D2 jouerait des barrages contre le 6<sup>e</sup> de la D1 (7 clubs pour)

Le comité directeur adopte à l'unanimité, pour cette année, le fait que les deux premiers de D2 montent et que le troisième de D2 joue les barrages avec le 6e de la D1.

Suite à cette décision, les élus du comité directeur engagent une réflexion sur le fait d'autoriser deux équipes du même club à jouer en Départementale 1.

Les élus du comité directeur pensent que l'objectif est d'avoir huit équipes de clubs différents. Sur proposition du comité, une deuxième équipe d'un même club pourra cependant compléter une place vacante pour la durée d'une saison.

Le comité directeur adopte à l'unanimité cette proposition, moins une abstention.

#### Proposition 5

Le comité doit également statuer sur l'éventuelle possibilité de constituer des poules géographiques en D1.

Pour le plus haut niveau départemental, il semble important de séparer les deux meilleures équipes et donc de ne pas réaliser des poules géographiques.

Le comité directeur est donc contre la constitution de poules géographiques pour la D1 : 5 votes contre, 1 abstention, 1 pour.

Pour le prochain comité directeur la commission « adultes » proposera un règlement.

## 1.2 La commission « jeunes »

Suite à la réunion de la commission jeune du 26 février dernier, le comité directeur va examiner des propositions d'actions concernant le circuit TDJ, la compétition par équipe jeune, le championnat départemental jeune.

### Les TDJ

#### Proposition 1

Constat : les joueurs qui sont en top A sont ceux qui ont le meilleur CPPP. Or la commission jeune pense que ce n'est pas forcément le plus révélateur du niveau du joueur.

La commission propose de prendre les 16 premiers au CPPP par catégorie et de les faire classer par l'ETD pour faire sortir les 8 meilleurs, et cela deux fois par saison (une fois en fin de saison et une fois au milieu de saison).

Le comité directeur adopte cette proposition à l'unanimité.

#### Proposition 2

Constat : la plupart des clubs envoient leurs inscriptions aux TDJ le soir de la date limite des inscriptions.

La commission souhaiterait avancer la date limite des inscriptions 15 jours avant la compétition (au lieu de 10).

Le comité directeur adopte cette proposition à l'unanimité.

#### Proposition 3

Constat : des tableaux sur les TDJ sont parfois annulés faute de participants. La commission propose que les organisateurs des TDJ de proximité s'appellent à la date limite des inscriptions pour décider de basculer un tableau sur tel ou tel lieu.

Des annulations de tableaux pourraient ainsi être évitées.

Pour éviter tout mécontentement, la commission propose de faire préciser au joueur sur la feuille d'inscription s'il est d'accord pour basculer sur l'autre lieu en cas de problème d'effectif.

Le comité directeur adopte ces propositions à l'unanimité.

#### Proposition 4

Sylvain SPEL évoque la difficulté de trouver des Juges Arbitres (JA) sur les TDJ.

La commission suggère d'organiser une réunion avec l'ensemble des JA en début de saison pour qu'ils se positionnent sur les différents TDJ de l'année. L'idée est d'aider les clubs dans leurs démarches de recherche de JA.

Le comité directeur adopte ces propositions à l'unanimité.

## **Compétition par équipe jeune**

La commission demande au comité s'il est pour ou contre la création d'une compétition par équipe jeune.

L'ensemble des élus du comité directeur présents votent à l'unanimité le fait de créer une compétition jeune par équipes.

La commission jeune devra se réunir pour réfléchir aux modalités d'organisation de cette compétition.

## **Championnat Départemental Jeune**

A l'heure actuelle le comité n'a pas de club organisateur pour porter ce championnat qui a lieu le 21 et 22 juin 2014.

La commission suggère que la manifestation soit :

- co-organisée avec un club de 26/07 et le Comité
- organisée par un club 26/07
- organisée par le comité

Après réflexion, le comité directeur décide de proposer aux clubs suivants la possibilité d'une co-organisation avec le comité :

- UMS badminton
- BCV
- BCHT
- BCBP

En cas de retour négatif, le comité directeur procèdera à un vote par mail pour décider de ce qu'il adviendra de ce championnat.

## **La contractualisation club/comité**

Sylvain SPEL évoque le projet de contractualisation « clubs-comité » qui a été détaillé dans le compte-rendu de la commission Jeunes. Le comité invite les différents clubs à en prendre connaissance.

## **2. Tutorat de stagiaires DE**

Deux salariés de clubs drômardéchois (Arnaud DUFOUR et Anthony FLEURY) ont demandé au comité s'il était possible que Sylvain SPEL soit leur tuteur afin de les accompagner tout au long de leur formation DE.

Sylvain SPEL, si le comité directeur accepte qu'il soit tuteur, propose de faire un entretien téléphonique d'une demi-heure par semaine et d'aller rencontrer la personne en formation une fois par mois dans son club.

Sylvain SPEL précise qu'il pense avoir du mal à mener cette mission en plus des autres.

Le comité directeur approuve à l'unanimité le fait que Sylvain devienne le tuteur d'Arnaud DUFOUR et d'Anthony FLEURY. Il demande à Sylvain de bien vouloir répertorier les missions dont il pourrait se décharger.

Sylvain SPEL évoque les soucis de calendrier qu'il rencontre :

- ✓ A l'heure actuelle aucun club ne s'est positionné pour organiser le plateau minibad Nord du 19 avril prochain. Il semble y avoir une solution du côté de Parnans ou Valence.
- ✓ Pour ce même plateau minibad, un encadrant devra être trouvé pour le Sud.
- ✓ Sylvain évoque un souci d'infrastructure pour les stages promotionnels du 24 et 25 mai prochain.
- ✓ En ce qui concerne le stage de fin de saison, Sylvain est à la recherche d'un gymnase à proximité de Valence, lieu de l'Assemblée Générale. Il semblerait qu'une solution soit à creuser auprès de Guilhaud-Granges.

## 4. Championnat de France des comités

### 4.1 Point financier sur le déplacement à Vern-Sur-Seiche

Suite à des demandes de devis, le déplacement coûterait :

- ✓ En bus : 2 700 euros avec un chauffeur.
- ✓ En train : 7 000 euros. 5 000 euros avec les cartes 12/25 ans.

Le comité directeur décide à l'unanimité que le déplacement s'effectuera en bus.

### 4.2 La tenue vestimentaire

Pour la troisième participation consécutive de l'équipe jeune drômardéchoise à la phase finale du Championnat de France des comités la commission communication propose d'offrir deux tee-shirts synthétiques à chaque joueur.

Le comité directeur valide cette proposition à l'unanimité.

Pour avoir une estimation du coût, deux devis ont été demandés à deux sociétés différentes :

- ✓ La société « VM FLOC » qui facturerait 50 tee-shirts *flockés* au prix de 415,80 euros
- ✓ La société « Objet de com » qui facturerait 50 tee-shirts *sérigraphiés* au prix de 510 euros.

Les élus du comité directeur demandent à Alexia Videau de se renseigner également pour savoir le coût qu'engendrerait une commande d'une centaine de tee-shirts.

## 5. Bilan des formations SOC et DAB

### 5.1 DAB

11 stagiaires ont assisté à la formation DAB. Tous, après observation au sein de leur structure, ont obtenu leur DAB.

Sylvain SPEL souligne que les visites des stagiaires dans leurs clubs ont été très positives. En plus d'évaluer les stagiaires, ces rencontres ont été l'occasion de rencontrer les dirigeants des clubs et d'évoquer ensemble leurs problématiques quotidiennes.

### 5.2 SOC

Le bilan général de la formation SOC est très positif.

Elle a rassemblé 12 stagiaires venant de 7 clubs différents : BCHT, BCBP, PTL, EBP, FCS Parnans, BCCI, UMS. 8 clubs devaient être représentés mais une stagiaire s'est désistée pour des raisons de santé.

Le comité remercie Marie-Odile Puype et Catherine Prat pour la formation donnée. Les formatrices étaient très satisfaites de l'accueil et de la communication faite autour de cette formation.

Bilan financier :

Dépenses		Recettes	
Clés USB	59,04 euros	Inscriptions	880 euros
Traiteur	350,20 euros	Remboursement Mme Galera	23,90
Hôtel Campanile Formatrices	55,00 euros		
Courses	54,22 euros		
Frais formatrices	493,76		
<b>TOTAL</b>	<b>1012,22</b>	<b>TOTAL</b>	<b>903,90</b> (108,10)

Le bilan financier de la formation SOC est quasiment à l'équilibre.

## 6. Journée entreprise

Le comité Drôme Ardèche de badminton a été sollicité par Gaël Goumat pour une intervention lors d'un séminaire d'entreprises qui se déroulerait au Palais des Congrès de Chateauneuf sur Isère.

L'intervention de deux heures permettrait au comité de promouvoir notre sport auprès de 70 personnes et donc de commencer à établir des contacts avec des entreprises qui auraient envie de développer une pratique du badminton au sein de leur entreprise.

Cette intervention est envisagée par la société de Gaël Goumat comme étant une prestation de service. Le comité a donc proposé un devis à la société de Gaël Goumat pour qu'il soit présenté aux entreprises. A ce jour, le comité n'a pas encore de retours vis-à-vis de celui-ci.

Le club de Chateauneuf sur Isère a été sollicité pour l'aspect logistique de cette manifestation. Le comité le remercie pour sa réponse positive.

Seule la date reste à définir (date choisie par les entreprises).

## **7. Préparation de l'Assemblée Générale, statuts**

Le comité directeur souhaite étudier les statuts du Comité afin de proposer certaines modifications qui seront votées lors de l'Assemblée Générale.

Les élus pensent qu'il est possible de s'appuyer sur le CRIB pour cette mission.

## **8. Trésorerie : budget prévisionnel**

Afin d'établir un BP le plus juste possible et d'aider la personne en charge de la trésorerie, le comité directeur propose que chaque commission établisse un prévisionnel de ses dépenses et recettes sur la saison future.

Ce prévisionnel devra être rédigé pour le lundi 14 avril prochain. Les salariés du comité centraliseront les budgets prévisionnels de chaque responsable de commission avant de les transférer au trésorier.

## **9. Cahier des charges manifestations nationales**

Ce point sera abordé au comité directeur du 23 mai prochain.

Alexia Videau devra se renseigner plus précisément sur l'accueil d'un Championnat de France Vétérans et d'un TNJ : échéancier, dates etc.

## **10. Projet associatif**

Le projet associatif 2012-2016 du comité a déjà été validé lors d'un précédent comité directeur. Néanmoins, il n'était pas tout à fait terminé. Alexia Videau présente donc les trois points qui ont été ajoutés :

- ✓ Le dispositif « à l'école du badminton »
- ✓ Jeunes dirigeants
- ✓ Sport et santé

Après lecture, ces trois points sont validés à l'unanimité par les élus du comité

## 11. Questions diverses

### 11.1 Les tapis

En contrepartie de stockage gratuit pendant quelques mois, le Président du club de Guilhaerand-Granges, Mr SANJUAN, avait demandé s'il était possible que le comité lui prête gracieusement ses tapis pour son tournoi (24 et 25 mai prochain).

Pascal REGACHE rappelle que cette décision avait été approuvée par courriel par le comité directeur.

Pascal REGACHE en profite pour informer l'ensemble du comité directeur que la machine qu'il a créée pour la manutention des tapis est opérationnelle. Il demande s'il est envisageable de la louer aux personnes le souhaitant ou de la mettre à disposition gratuitement.

Pour des questions de sécurité, le comité directeur décide à l'unanimité que la machine restera à domicile.

### 11.2 Indemnisation ETD

Des membres de l'ETD ont fait part de leur sentiment aux salariés du comité de « perdre de l'argent » lorsqu'ils interviennent pour le comité.

Pour le moment, le budget de l'ETD est restreint. Le comité directeur invite les clubs à se pencher sur le projet de contractualisation club/comité.

### 11.3 Achat disque dur externe

Pour des raisons pratiques et pour faciliter son travail en terme de communication, Alexia Videau demande s'il est possible d'investir dans un disque dur externe afin de centraliser l'ensemble des photos du comité sur un seul et même support.

Cette décision est approuvée à l'unanimité.

### 11.4 AG ligue

Pascal REGACHE fait un point sur l'Assemblée Générale de la Ligue Rhône-Alpes de badminton qui a eu lieu le vendredi 21 mars dernier.

Pascal Regache fait ressortir deux éléments importants :

- ✓ Il informe les élus que la ligue recherche activement des bénévoles qui leur permettraient de faciliter la mise en œuvre de leur projet associatif.
- ✓ Il évoque également le projet de construction du complexe voironnais prévu pour 2016.

**Fin de la réunion : 23h45**

**La secrétaire du  
Comité Drôme Ardèche de  
badminton**



Sandrine Raffaitin

**Le Président du  
Comité Drôme Ardèche de  
badminton**



Pascal Regache